

CG(2021)41-OJ

25 octobre 2021

41^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe

26-28 octobre 2021

PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand, italien, russe et turc, sauf indication contraire.

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [[CG\(2021\)41-01](#)].

Légende :

EN Anglais

FR Français

DE Allemand

IT Italien

RU Russe

Autre langues :

ES Espagnol

TR Turc

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.

Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n°108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n°223](#)).

Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.

Lundi 25 octobre 2021

Réunions des Bureaux [EN/FR/DE/IT/RU]

9h00-12h00, Salle 9

Bureau du Congrès

Réunions des groupes politiques – 15h30-18h00

Salle 9

Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

Salle 8

Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

Salle 6

Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

Salle 2

Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) [EN/IT/RU/TR]

Réunion des Secrétaires des délégations nationales

15h45-16h30, Salle 3




Réunion d'information

Mardi 26 octobre 2021

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/ES passif/TR]

10h00-13h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mardi 19 octobre 2021, 10h00



10h00	Ouverture de la 41^e Session du Congrès par le Président Leendert VERBEEK	
10h10	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG(2021)41-16] Corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Aleksandra MALETIĆ, Serbie (R, PPE/CCE) Présentation par : Xavier CADORET Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2021)41-02]*	
10h20	Adoption du projet d'ordre du jour de la 41^e Session [CG(2021)41-OJ] Adoption du projet de procès-verbal de la dernière séance de la deuxième partie de la 40^e session (17 juin 2021) [CG(2021)40-PV-07] Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG(2021)41-03]	
10h25	Communication du Président	
11h00	Présentation des projets sur le terrain des délégués jeunes Présentations par : <ul style="list-style-type: none">• Andreea GHEORGHITA, Roumanie• Vitalii YAREMCHUK, Ukraine• Lea HATT, Suisse• Lamija BALTA, Bosnie-Herzégovine Débat	
12h00	Les plateformes collaboratives de location de logements : défis et opportunités pour les municipalités Présentation par Jelena DRENJANIN, Suède (L, PPE/CCE), Présidente de la Commission de la Gouvernance Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)41-13]*	
13h00	Suspension de la séance	

Mardi 26 octobre 2021

Séance plénière, [EN/FR/DE/IT/RU/ESactif/TR]

14h30-18h30, Hémicycle

* *Délai de dépôt des amendements* : mardi 19 octobre 2021, 10h00

14h30	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Espagne Présentation par les rapporteurs : Bryony RUDKIN, Royaume-Uni (L, SOC/V/DP) et David ERAY, Suisse (R, GILD)  Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2021)41-07]* Allocution Miryam ÁLVAREZ PÁEZ, Secrétaire Générale de la coordination territoriale, Espagne Réponse orale aux questions spontanées
15h45	Migration : les défis persistants pour les villes et régions Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">• Erini DOUROU, Rapporteuse du Congrès sur les questions de migration• L'ambassadeur Drahoslav ŠTEFÁNEK, Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés Débat
17h15	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Pays-Bas Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIĆ, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat Vote sur l'amendement [CG(2021)41-05AMDT] et le projet de recommandation [CG(2021)41-05]* 
18h30	Clôture de la séance

Mercredi 27 octobre 2021

Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

9h30-12h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 20 octobre 2021, 10h00

9h30	Ouverture de la session de la chambre par le Président Bernd VÖHRINGER	
9h32	Adoption du projet d'ordre du jour de la chambre [CPL(2021)41-OJ]	
9h34	Election de 2 vice-président(e)s de la chambre [délai de soumission des candidatures : mercredi 27 octobre 2021, 7h30] Présentation des candidat(e)s - Vote	
9h45	Communication du Président [CPL(2021)41-01]	
10h00	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Macédoine du Nord Présentation par les corapporteurs : Harald BERGMANN, Pays-Bas (L, GILD), et Zdenek BROZ, République tchèque (L, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2021)41-02] * Allocution de Zoran DIMITROVSKI, Vice-ministre des affaires territoriales de la Macédoine du Nord Réponse orale aux questions spontanées	
10h30	Débat thématique : les conditions de travail des élus locaux en période de discours de haine et de fake news sur internet [CPL(2021)41-03] Le projet de recherche inter-universitaire sur l'élaboration d'une politique scientifique de lutte contre les menaces des médias sociaux Allocution de : Robert MÜLLER-TÖRÖK, Professeur, Université d'administration publique et des finances, Ludwigsburg (HVF), Allemagne Débat	
11h15	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Chypre Présentation par les corapporteurs : Marc COOLS, Belgique (L, GILD) et Gunn Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2021)41-04]* Allocution de Nicos NOURIS, Ministre de l'intérieur, Chypre Réponse orale aux questions spontanées	
11h59	Adoption du projet de rapport abrégé de la session de la chambre [CPL(2021)41-DEC]	
12h00	Clôture de la session de la chambre par le Président	

Rencontre des délégués jeunes avec les membres du Congrès

12h00
–
12h45

Salle 3

Rencontre ouverte aux délégués jeunes, aux membres du Congrès, aux secrétaires des délégations et aux conseillers

Mercredi 27 octobre 2021

Chambre des régions [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

9h30-12h00, Salle 9

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 20 octobre 2021, 10h00

9h30	Ouverture de la session de la chambre par le Président Harald SONDEREGGER	
9h32	Adoption du projet d'ordre du jour de la chambre [CPR(2021)41-OJ]	
9h34	Communication du Président [CPR(2021)41-01]	
9h45	Coopération interrégionale et transfrontalière pour une meilleure intégration territoriale en Europe [CPR(2021)41-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">Ann-Sofi BACKGREN, Première Vice-présidente de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE), Membre du Conseil régional d'Ostrobothnia, FinlandePavel BRANDA, Président du groupe interrégional sur la coopération transfrontalière du Comité européen des régions (CdR), République Tchèque (ECR)Sonja LEDL-ROSSMANN, Représentant de l'Euregio Tyrol Alto-Adige Trentino, Président du Parlement régional (Landtag) du Tyrol, Autriche Débat	
10h30	La formation continue pour l'emploi pérenne des jeunes générations : un défi pour les régions [CPR(2021)41-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">Christina PATTERER, Membre du Parlement régional (Landtag) de Carinthie, AutricheMiriana BUCALOSSI, Chef du groupe de travail sur les politiques de la jeunesse de l'Association européenne des autorités régionales et locales pour la formation continue (EARLALL), ItalieViviane OGOU CORBI, délégué jeune, Espagne Débat	
11h15	Régions et diaspora [CPR(2021)41-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">Alberto NÚÑEZ FEIJÓO, Président du gouvernement régional de Galice, Espagne Débat	
	Date de la prochaine session mars 2022	
11h59	Adoption du projet de rapport abrégé de la session de la chambre [CPR(2021)41-DEC]	
12h00	Clôture de la session de la chambre par le Président	

Rencontre des délégués jeunes avec les membres du Congrès



12h00 – 12h45	Salle 3	Rencontre ouverte aux délégués jeunes, aux membres du Congrès, aux secrétaires des délégations et aux conseillers
---------------------	---------	---

Mercredi 27 octobre 2021

Séance plénière

14h00-17h30, Hémicycle [EN/FR/DE/IT/RU/ES passif/TR]

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 20 octobre 2021, 10h00

14h00	Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 26 octobre 2021 [CG(2021)41-PV-01] 
14h02	Adoption formelle des textes approuvés par la Chambre des pouvoirs locaux [CG(2021)41-10] 
14h05	Présidence hongroise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (21 mai 2021 – 17 novembre 2021) Allocution de Péter SZTÁRAY, Secrétaire d'État chargé de la politique de sécurité de la Hongrie, au nom de la Présidence hongroise du Comité des Ministres Réponse orale aux questions spontanées
15h00	Une relance post-covid Allocutions de : Ulrik VESTERGAARD KNUDSEN, Secrétaire général adjoint, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) Carlo MONTICELLI, Gouverneur désigné, Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) Débat
17h00	Cérémonie de remise de la 7^e édition du Prix Dosta /Congrès
17h30	Clôture de la séance

Jeudi 28 octobre 2021

Réunion du Bureau [EN/FR/DE/IT/RU]

8h30-9h15, Salle 9




Bureau du Congrès

Jeudi 28 octobre 2021

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/ES passif/TR]

10h00-12h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : jeudi 21 octobre 2021, 10h00

10h00	Adoption des procès-verbaux des chambres et de la séance du Congrès du 27 octobre 2021 [CPL(2021)41-PV], [CPR(2021)41-PV] et [CG(2021)41-PV-02]	
10h05	Cérémonie de remise de la médaille du Congrès à un membre honoraire Jakob WIENEN, Pays-Bas	
10h30	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Albanie Présentation par les corapporteuses : Xavier CADORET, France (L, SOC/DP) et Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2021)41-14]* Allocution de Romina KUKO, Vice-ministre de l'intérieur, Albanie Réponse orale aux questions spontanées	
11h55	Adoption du projet de rapport abrégé de la 41^e Session [CG(2021)41-DEC-01]	
12h00	Clôture de la 41^e Session par le Président du Congrès	

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique aura lieu dans l'hémicycle et dans la salle 9 via la plateforme KUDO.
- Il est rappelé aux participants que l'accès à l'hémicycle est strictement limité aux détenteurs de badges indiquant le symbole spécifique de l'hémicycle.
- Dépôt des questions écrites pour réponse orale (Bureau 1081) (congress.session@coe.int) : chaque membre doit se limiter à une question (français ou anglais uniquement) par orateur invité. Veuillez consulter l'ordre du jour pour les délais de dépôt.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre.
- Inscription des orateurs : le formulaire d'inscription des orateurs pour les débats, disponible à l'entrée de l'hémicycle et de la salle 9 (séances plénières et séances de la chambre) doit être déposé au secrétariat du Service de la Séance devant la tribune du Président pour les séances dans l'hémicycle ou au secrétariat du Président pour la séance de la chambre dans la salle 9.
- **Bureau des finances** : 1035/1040/1033
- **Service de la Séance** pour toute question : Bureau 1081

• TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS –

Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès

6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
 - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
 - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
 - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
 - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
 - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
 - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
 - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée prévue au paragraphe 6 du présent article 30, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.